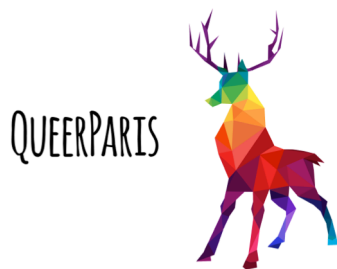


Charte d'engagement pour le label **Espace queer-friendly**, by



Espace queer-friendly est un label décerné aux organisations qui se déclarent fièrement queer-friendly, inclusives et bienveillantes.

Espace queer-friendly fait partie d'une campagne de visibilité des personnes LGBTQ+, portée par l'association QueerParis.

Afin d'assurer aux personnes LGBTQ+ un environnement inclusif et bienveillant, QueerParis, association qui a pour objet de lutter contre les discriminations liées à l'identité de genre et/ou à l'orientation sexuelle et de développer et promouvoir la culture et la scène queer à Paris, a créé en 2016, un label qui identifie les organisations accueillantes et accessibles à toutes les personnes, indépendamment de leur sexe, de leur genre ou de leur orientation sexuelle.

Queer et queer - friendly :

Sous le terme **queer**, nous définissons les personnes qui ne désirent pas s'inscrire dans les catégories normatives et revendiquent des sexualités et des genres subversifs. Nous incluons les personnes se désignant LGBTQ+ (Lesbienne, Gay, Bi, Trans, Queer, et +. Le "+" inclut les autres formes d'identité de genre ou orientation sexuelle et souligne l'ouverture vers une pluralité de possibilités au-delà des identités et orientations conventionnelles).

Sous le terme **queer-friendly**, nous définissons toutes les personnes alliées aux personnes LGBTQ+, qui soutiennent et défendent leurs droits, indépendamment de leur propre sexe, genre et orientation sexuelle.

Pour recevoir le label Espace queer-friendly, les organisations s'engagent à :

1 - Assurer un espace bienveillant et inclusif

a - Les termes bienveillant et inclusif sont appliqués à toutes les personnes LGBTQ+, ainsi qu' à d'autres formes de diversité : l'âge, l'apparence physique, l'appartenance ou non à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée, l'état de santé, l'identité sexuelle ou de genre, l'orientation et les pratiques sexuelles, l'origine, la situation de famille, le handicap, le lieu de résidence, le patronyme, le sexe, les activités syndicales, les opinions politiques, le style de vie, etc.

b - Un espace bienveillant est un lieu sécurisant où toute personne peut se sentir à l'aise, confiante et capable de s'exprimer pleinement comme elle le désire, sans craindre de ne pas être la bienvenue ou d'être mise dans une situation inconfortable à cause de son identité.

Un endroit où chacun.e voit son identité, son orientation, ses pensées et ses croyances respectées, tant que son identité, son orientation, ses pensées et ses croyances n'oppriment pas celles des autres. Un espace où les règles protègent la dignité des personnes et encouragent fortement toute personne présente au respect des autres et des différences.

c - Un espace inclusif est un lieu qui accueille avec bienveillance toutes les personnes de manière équitable et permet une égalité de droit et de traitement entre tout.e.s, indépendamment de leurs identités, orientations, pensées et croyances.

d - Les espaces portant le label Espace queer-friendly sont des espaces préservés des comportements homophobes, biphobes, transphobes et de toutes autres haines ou comportements discriminants (racisme, sexisme, grossophobie, handiphobie, slut-shaming, etc.).

2 - Nommer une personne référente au sein de votre organisation pour garantir le respect de la charte

L'espace ou l'organisation peut nommer un.e référent.e. Le ou la référent.e doit avoir une présence fréquente ou permanente dans l'espace ou l'organisation. Le ou la référent.e s'assure que l'espace est inclusif et bienveillant. En tant qu'allié.e, le ou la référent.e soutient les personnes LGBTQ+ ou les personnes discriminées, parle et prend des mesures en cas d'incident homophobe, biphobe, transphobe ou discriminant. Parce que nous sommes tout.e.s humain.e.s et que les conflits sont possibles, souvent issus d'une méconnaissance de l'autre et de propos non réfléchis, le ou la référent.e a un rôle de médiation et oeuvre avec empathie pour ne pas attiser les haines.

3 - Identifier publiquement l'organisation portant le label Espace queer-friendly

L'organisation se positionne publiquement comme espace queer-friendly, inclusif et bienveillant. Elle affirme sa position en affichant le label "Espace queer-friendly" par une affiche ou un macaron web.

En signant la charte liée au label, les signataires permettent à l'association QueerParis de communiquer et d'inclure l'organisation sur le site www.queerparis.com.

